



LE DIRECTEUR GENERAL

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau  
des Communes du Bas Languedoc  
2, chemin de l'Infirmier  
BP 15  
34340 MARSEILLAN  
*A l'attention de M. Jean-Marc ALAUZET*

Nîmes, le 10 octobre 2016

Objet : Alimentation eau brute secteur de Poussan  
N. Réf. : JFB/GM/2016/39  
P. J. : Note préliminaire

REÇU LE

12 OCT. 2016

S.B.L

Monsieur le Président,

Pour faire suite à notre réunion du 20 avril dernier, j'ai le plaisir de vous adresser la note préliminaire actualisée relative à l'alimentation en eau brute destinée à la potabilisation sur le secteur de Poussan, qui avait fait l'objet d'une présentation synthétique lors de nos échanges.

A la lumière des conclusions de cette note, il apparaît que la mise en œuvre d'une capacité de transfert d'eau brute jusqu'au site de Poussan d'un débit de 365 l/s à 500 l/s engendre une plus-value d'investissement comprise entre 2,5 M€ HT et 10,5 M€ HT. Pour votre information, l'infrastructure d'Aqua Domitia permettrait de transiter un débit maximum de 250 l/s pour satisfaire ces besoins, sans investissement supplémentaire.

La solution d'un renforcement à l'horizon 2020, avec un débit porté à 720 l/s, de la station de traitement Georges Debaille à Fabrègues, constitue l'option technique, de notre point de vue, la plus avantageuse et la plus sécurisée sur le plan des autorisations administratives, sachant que cette option est déjà intégrée au contrat de vente d'eau brute en gros.

Pour permettre d'engager l'ensemble des démarches nécessaire, notamment auprès de l'ARS, il conviendrait que vous puissiez nous confirmer l'activation de doublement à 720 l/s **au plus tard au 1<sup>er</sup> trimestre 2017**.

Par ailleurs, nous avons compris que votre collectivité souhaitait réserver un débit supplémentaire sur le secteur de Poussan, tel qu'exprimé lors du Groupe Ressources du 8 septembre dernier, débit alloué sur Aqua Domitia et réservé à un usage AEP avec un horizon de mobilisation évalué à 2030. Il s'agit d'une demande nouvelle venant en supplément par rapport au passage à 720 l/s du débit de desserte de la station de potabilisation de Fabrègues.

Pour avancer concrètement sur cette option, il conviendrait que vous en confirmiez l'intérêt pour votre collectivité afin que nous puissions définir les bases d'une future contractualisation réservant définitivement les débits correspondants, ainsi que la participation financière associée.

Dans l'attente de ces confirmations,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François BLANCHET

BRL

1105, avenue Pierre Mendès-France - BP 94 001 - 30001 Nîmes Cedex 5 - France  
Tél. : +33 (0) 466 87 50 00 - Fax : +33 (0) 466 84 25 63 - courriel : brl@brl.fr - www.brl.fr

Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 29 588 779,48 € - SIRET : 550.200.661.000.19 - RCS NIMES : B.550 200 661 - N° TVA INTRACOM : FR 40 550 200 661



**Syndicat Intercommunal  
d'Adduction d'eau  
des Communes du Bas Languedoc**

BP 15  
2 chemin de l'Infirmierie  
34340 MARSEILLAN  
☎ 04.67.77.20.10  
FAX : 04-67-77-39-26  
Mail : [contact@syndicatbaslanguedoc.com](mailto:contact@syndicatbaslanguedoc.com)

Marseillan, le 5 janvier 2017

BRL  
Direction Aménagement et Patrimoine  
Monsieur le Directeur Général  
1105, avenue Pierre Mendès France  
BP 94001  
30 001 Nîmes Cedex 5

**Objet** : 2eme ressource BRL - Point de livraisons secteur bas service.

Monsieur le Directeur Général,

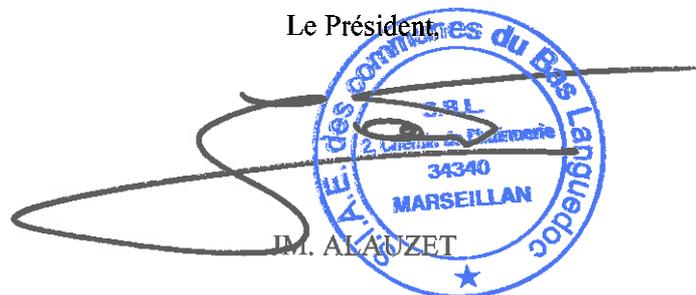
Suite à votre courrier en date du 10 octobre 2016, relatif à l'alimentation en eau brute du SBL, je vous informe que le Comité du Syndicat, en date du 19 décembre 2016, a confirmé :

- D'une part, l'évolution du débit souscrit à 720 l/s, à partir de 2020. Conformément à l'article 4.2 de la convention de livraison d'eau brute en gros par BRLE en date du 28 septembre 2009.
- D'autre part, la demande d'un débit supplémentaire de 250 l/s, à partir de 2025. Ce débit ne nécessitant pas d'aménagement spécifique par rapport au projet initial d'Aqua Domitia. Le point de livraison se situerait entre Villeveyrac et Florensac (station de pompage André Filliol), afin d'alimenter les réseaux " Bas Service ".  
L'allocation des débits prévus à moyen terme prévoyant 150 l/s sur la zone de l'Astien (AGDE - VIAS) et d'un débit de 40 l/s envisagé pour l'alimentation de Golf d'Agde (projet abandonné par la mairie). Soit un débit en tenant compte des marges de tolérance sur les estimations des besoins en eau et sur les débits transités estimé par vos services à 250 l/s.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



M. ALAUZET

## Observation DDTMPLU de Balaruc les Bains

### - *La capacité des réseaux*

#### 1. 1 - L'alimentation en eau potable :

La commune de Balaruc adhère au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc depuis mai 2014, après l'abandon du captage de Cauvy et l'abrogation de la DUP par arrêté du 08)09/2016.

Non, la commune de Balaruc les Bains n'adhère pas au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc.

La commune de Balaruc les Bains adhère au SIAE Frontignan Balaruc les bains Balaruc le Vieux, qui lui-même adhère au Syndicat depuis le 3 décembre 1969.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) du Syndicat du Bas Languedoc (SBL) est actuellement en cours d'étude et l'estimation de l'adéquation besoin/ressource ainsi que les solutions pour assurer les futurs besoins ne sont pas totalement finalisées.

Oui nous sommes en cours de validation de la Phase 3 et 4 du Schéma directeur. Celui-ci devrait être terminé avant juillet 2017.

Il convient d'étayer ces informations par la prise en compte du SDAEP en cours d'élaboration et une évaluation de la population au terme du PLU tant permanente que saisonnière.

Nous avons retenu à l'horizon 2040, pour l'estimation de la population les chiffres suivants qui sont issus du SCOT

Population permanente	12 330
Population estivales	23 368
Activité	255
Population totale	35 953

En outre concernant le syndicat SBL, aucun dossier de demande d'autorisation n'a encore été déposé pour la nouvelle usine de potabilisation et de grandes incertitudes concernant les possibilités de pompage sur la nappe alluviale de l'Hérault demeurent sur les forages du site des Pesquiers rendant ce projet incertain. Enfin, les capacités

de stockage doivent être mises à niveau.

Pour les ressources du Syndicat :

- L'Usine de potabilisation de l'eau de Rhône G. DEBAILLE à Fabrègues : Le syndicat a conclu avec la Société BRL une convention de vente d'eau Brute. Aujourd'hui nous disposons d'un débit de 365 l/s et, à compter de 2020, 365 l/s supplémentaires soit un total de 730 l/s en fourniture d'eau brute pour une production max de 720 l/s d'eau distribuée.
- De plus, le Syndicat s'est positionné pour un débit supplémentaire de 250 l/s à l'horizon 2030.

Ci joint :

- Courrier de BRL demandant la sollicitation de Débits
- Courrier du Syndicat validant la souscription des débits.

Les ressources du Syndicat satisferont les besoins futurs de 2040.

En l'état actuel des éléments portés à la connaissance des services de l'état, la ressource en eau pour votre commune n'est pas assurée à moyen terme. Dans ces conditions, le développement de l'urbanisation de votre commune doit être strictement programmé en fonction de l'avancée des travaux et des possibilités effectives d'alimentation en eau, afin de permettre d'assurer à la population actuelle et future une alimentation en eau potable satisfaisante en terme de quantité et qualité.

Le rapport de présentation, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) seront complétés afin de conditionner l'ouverture à l'urbanisation de ces secteurs à la présentation des justifications suffisantes sur l'adéquation besoin/ressources.

Bilan besoins / ressources - Situation 2040		2015	2020	2025	2030	2035	2040
Jour de pointe							
<b>Volumes journaliers autorisés (A)</b>	m3/j	<b>141 080</b>	<b>171 080</b>	<b>171 080</b>	<b>191 080</b>	<b>191 080</b>	<b>191 080</b>
Dont Filliol	m3/j	96 000	96 000	96 000	96 000	96 000	96 000
Dont La Plaine	m3/j	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Dont Plaine Nord	m3/j						
Dont Ornezon 2	m3/j	610	610	610	610	610	610
Dont L'Olivet	m3/j	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Dont Boulidou	m3/j	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600
Dont BRL - Fabrègues	m3/j	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Dont Vias		2 370	2 370	2 370	2 370	2 370	2 370
Dont Fabregues 2			30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
dont ressources 3					20 000	20 000	20 000
Volumes prélevés le jour de pointe (B) - Besoins	m3/j	124 104	149 048	157 886	166 230	176 706	188 126
Bilan besoins / ressources = (A) - (B)	m3/j	16 976	22 032	13 194	24 850	14 374	2 954